

Témoignage

«Des retombées inattendues : la VAE à l'origine d'une analyse des postes et d'une GPEC»

Bernadette Festor, gérante de Valo' (ex Valoprest), Florange

Valoprest, entreprise d'insertion, gère 60 postes en insertion, sur trois activités : tri des déchets, nettoyage, et transformation de matériaux récupérés. La direction est à l'initiative d'une opération VAE

L'organisme valideur nous a apporté une aide précieuse pour déterminer les compétences transférables de nos salariés agents de tri vers d'autres secteurs d'activité ; le but était de les positionner sur un diplôme transverse (le CAP CSI) afin de faciliter leur réinsertion dans les entreprises

L'accompagnement est capital, particulièrement pour le personnel en insertion peu qualifié, qui rencontre des difficultés plus grandes dans le passage à l'écrit. Il est aussi important que chaque salarié puisse trouver un soutien interne, apporté par le service RH ou par un chef d'équipe. Ce suivi permet d'éviter les abandons, le personnel passant par des phases de forte motivation et de découragement.

Une retombée intéressante pour l'entreprise : l'action collective de VAE a été l'occasion de faire une analyse des postes, conduite par notre assistante RH. Les fiches de poste réalisées sont maintenant des outils de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) pour l'entreprise.

Concernant les assistantes de direction, la démarche de VAE a induit une évolution de leur mission et de leurs fonctions dans l'entreprise : leur réflexion sur leur pratique les a amené à faire des propositions et à proposer un autre mode de fonctionnement. La démarche de VAE a eu des effets sur la motivation des salariés et sur le travail dans l'entreprise, et a également généré des demandes de formation individuelle en gestion.

Pour les salariés en insertion, la VAE a de très nets effets sur les taux d'insertion. Ce n'est pas tant le diplôme obtenu qui facilite l'embauche, que les qualités et l'aisance acquise grâce au parcours de VAE, ainsi que le sens donné à leur travail. La VAE a développé chez ces salariés une capacité à présenter leurs compétences (utilisation du vocabulaire professionnel...), à s'interroger sur leur environnement de travail, à s'adapter au contexte de travail, à des normes, à des procédures ...



Bernadette Festor. A Valo', aisance et capacité d'adaptation des salariés accrue par la VAE

qui a permis de diplômer, depuis 2005, sept salariés : cinq salariés en insertion, agents de tri, ont obtenu un CAP Conduite de systèmes industriels (CSI), et deux personnels administratifs ont obtenu un BTS. Les représentants du personnel, relais importants auprès des salariés, ont été dès le début associés à l'action.

industrielles du bassin, ce que n'aurait pas permis le CAP Gestion des déchets et propreté urbaine. Dans une action collective de VAE, je conseille à l'entreprise de ne pas hésiter à interroger l'organisme valideur et à s'en rapprocher pour un partenariat ; cela a été une des clés de la réussite de notre action.

Témoignage

«Un travail sur soi extrêmement positif, qui permet de se rendre compte du chemin parcouru»

Carlema Valentini, assistante de gestion, Valo' (ex Valoprest). A obtenu par VAE un BTS Assistante de gestion PME PMI.

La VAE a été pour moi une chance à saisir, ayant interrompu mes études universitaires sans diplôme.

L'entreprise a joué un rôle déterminant en nous informant de cette possibilité. Assistante de gestion à Valoprest depuis quatre ans, après 14 ans d'expérience dans un poste administratif, la VAE m'a permis de me situer, de donner une valeur à mon travail. C'est très valorisant, on redécouvre bien des choses que l'on a faites, on se rend compte du chemin parcouru et des connaissances acquises. La démarche a aussi permis de révéler certaines de mes compétences à l'entreprise. C'est une démarche qui demande un gros investissement. Je l'ai étalée sur un an, il m'a fallu

ce temps. Il faut choisir de façon pertinente les activités à décrire, de préférence celles que l'on maîtrise le mieux, et aller au fond des choses dans la description. Cela demande une réflexion et un retour sur son expérience qui ne va pas de soi, et pour cela, il est vraiment nécessaire d'être accompagné. Ma plus belle récompense a été non pas le diplôme mais les remarques très valorisantes faites par le jury, qui s'est déclaré enchanté du travail que j'ai réalisé, de la qualité de mon dossier. Je réfléchis actuellement à une deuxième étape, vers une licence professionnelle. Cela reste pour moi une belle expérience.



Carlema Valentini, Valo', a concrétisé son projet par la VAE

Conduire une démarche collective en entreprise

L'entreprise peut répondre à une demande de «congé VAE» du salarié, l'aider en le conseillant et en l'orientant. Elle peut aussi, en lien avec son projet, en faire l'un de ses outils RH, et initier une démarche collective en ciblant une catégorie de salariés (postes, métiers, génération, services...).

Pour faciliter les démarches collectives de VAE, une PLATE-FORME DE SERVICES apporte aux entreprises en Lorraine :

- Un conseil sur l'opportunité d'une action VAE.
- Un point d'entrée unique et une orientation vers le (ou les) bon certificateur.
- Une préparation de l'action avec les partenaires pour sécuriser le projet.
- Un accompagnement tout au long du projet.
- Des services et prestations adaptés.

Une gamme de services possibles, à chaque étape :

- Clarifier les objectifs et publics cibles.
- Identifier les certifications correspondant à la population cible.
- Informer acteurs internes et salariés concernés.
- Mettre en place des partenariats (valideur, financeurs, ...).
- Organiser les moyens (accompagnement).
- Aider au choix individuel de certification.
- Suivre le déroulement de la démarche.
- Gérer l'après VAE : formations complémentaires en cas de validations partielles, valorisation des réussites...

Qui contacter ?

Pour informer - orienter un salarié (VAE individuelle)

Orientez-le vers un **Point Relais Conseil** : Entretiens gratuits d'aide au choix du diplôme 25 antennes en Lorraine

N° Vert 0 800 800 814
APPEL GRATUIT HORS PORTABLE

www.inffolor.org/vae > grand public

Pour proposer une VAE à quelques salariés (VAE collective)

Sollicitez l'aide de la **Plate-forme de services VAE aux entreprises**, contactez

- Votre conseiller RH (OPCA, ...)
- ou
- Le Centre de ressources VAE

Tél. 03 87 68 10 21 (30) - vae@inffolor.org

www.inffolor.org/vae > entreprises